758710-2026 - Gara

Belgio – Apparecchiature mediche, prodotti farmaceutici e per la cura personale – Accord cadre pour la fourniture de petit matériel médical
OJ S 212/2026 02/11/2026
Bando di gara o di concessione – regime ordinario - Avviso di rettifica
Forniture

1. Committente

1.1. Committente

Nome ufficiale: Cliniques universitaires Saint Luc
E-mail: benoit.dumoulin@saintluc.uclouvain.be
Forma giuridica del committente: Impresa pubblica
Attività dell'amministrazione aggiudicatrice: Salute

2. Procedura

2.1. Procedura

Titolo: Accord cadre pour la fourniture de petit matériel médical
Descrizione: Le présent accord#cadre porte sur la fourniture de petit matériel médical. Par « petit matériel médical », on entend l'ensemble des fournitures médicales de faible dimension et d'usage courant, commandées de manière récurrente pendant la durée de l'accord#cadre, destinées aux activités de soins, de protection, d'hygiène et de prévention, à l'exclusion des équipements médicaux lourds, électromécaniques ou nécessitant une installation spécifique. Le petit matériel médical comprend notamment, sans que cette liste soit exhaustive : – les équipements de protection individuelle à usage médical (tels que gants, masques, blouses, surblouses, coiffes, protections pour chaussures) ; – les consommables médicaux et articles de soins courants ; – les accessoires médicaux et paramédicaux de faible valeur unitaire. Les fournitures seront commandées au moyen de bons de commande émis en fonction des besoins du pouvoir adjudicateur, aux conditions définies par le présent accord#cadre. Les produits fournis devront, le cas échéant, être conformes aux réglementations applicables en matière de dispositifs médicaux, d'équipements de protection individuelle ou de produits d' hygiène, conformément à la législation en vigueur. Ce marché est conclu pour une durée initiale de deux (2) ans , il est reconductible tacitement pour deux (2) périodes successives de douze (12) mois pour une durée maximale de 4 ans, à compter du premier bon de commande après notification du marché. Si aucune des parties n'a notifié sa volonté de mettre fin à la collaboration au minimum 3 mois avant la date d'échéance annuelle du marché. En cas de non-reconduction du présent marché, aucune justification ne devra être apportée et elle ne pourra donner lieu à des indemnités. Si le P.A. ne souhaite pas prolonger le contrat, il en informera l'adjudicataire 3 mois avant la date d'échéance de la durée fixe ou de la reconduction. Les commandes émises avant la date d'échéance du marché demeurent exécutables.
Identificativo della procedura: dcb344e2-297d-486a-82e5-a973e8136015
Identificativo interno: PPP0HW-1071/6411/HUNI\2026-1-1071\Fourniture de matériel médical
Tipo di procedura: Negoziata con previa indizione di gara / competitiva con negoziazione
La procedura è accelerata: no

2.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture
Classificazione principale (cpv): 33000000 Apparecchiature mediche, prodotti farmaceutici e per la cura personale

2.1.2. Luogo di esecuzione
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio

2.1.2. Luogo di esecuzione
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio

2.1.2. Luogo di esecuzione
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio

2.1.2. Luogo di esecuzione
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)
Paese: Belgio

2.1.2. Luogo di esecuzione
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio

2.1.2. Luogo di esecuzione
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)
Paese: Belgio

2.1.3. Valore
Valore massimo dell'accordo quadro: 5 888 886,70 EUR

2.1.4. Informazioni generali
Base giuridica:
Direttiva 2014/24/UE

2.1.5. Condizioni di appalto
Modalità di presentazione:
Numero massimo di lotti per i quali un offerente può presentare offerte: 11
Condizioni contrattuali:
Numero massimo di lotti per i quali può essere aggiudicato un appalto a un offerente: 11

2.1.6. Motivi di esclusione
Fonti dei motivi di esclusione: Documento di gara

5. Lotto

5.1. Lotto: LOT-0001
Titolo: Lot 1 - Gants médicaux en nitrile
Descrizione: Fourniture de gants médicaux conformes aux normes EN 455 (et EN ISO 374 si applicable), non poudrés, de qualité AQL ≤ 1.5, disponibles en différentes tailles et adaptés à un usage hospitalier. Montant annuel estimé du lot : 622.054 € TVAC
Identificativo interno: HUNI\2026-1-1071\Fourniture de matériel médical_1

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture
Classificazione principale (cpv): 33000000 Apparecchiature mediche, prodotti farmaceutici e per la cura personale
Classificazione aggiuntiva (cpv): 18424300 Guanti monouso

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Avenue de Fré 206
Località: Bruxelles
Codice postale: 1180
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Cliniques de l'Europe (Pharmacie – Site Ste-Elisabeth)

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Avenue Mounier, 10 Quai C
Località: Bruxelles
Codice postale: 1200
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Réception centrale

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Rue des cendres n°7
Località: Bruxelles
Codice postale: 1000
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Clinique St-Jean (alimentation)

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Avenue Reine Fabiola , 9
Località: Ottignies
Codice postale: 1340
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Clinique Saint-Pierre Ottignies

5.1.3. Durata stimata
Durata: 48 Mesi

5.1.5. Valore
Valore massimo dell'accordo quadro: 2 056 230,51 EUR

5.1.6. Informazioni generali
Partecipazione riservata:
La partecipazione non è riservata.
Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Indicazione non necessaria
Progetto di appalto non finanziato con fondi UE
L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

5.1.9. Criteri di selezione
Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Iscrizione in un registro di commercio
Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire indique dans le DUME son chiffre d’ affaires annuel global ainsi que son chiffre d’affaires annuel spécifique dans le domaine d’ activité couvert par le marché pour les trois derniers exercices disponibles (2022, 2023, 2024). Si, pour des raisons justifiées, le soumissionnaire ne peut fournir les informations demandées, il peut prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen approprié. Niveau (x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit justifier d’un chiffre d’affaires annuel moyen dans le domaine d’activité couvert par le marché, calculé sur les trois dernières années disponibles, au moins équivalent à la valeur annuelle estimée du lot pour lequel il soumissionne. En cas de soumission à plusieurs lots, le chiffre d’affaires minimum requis correspond à la somme des valeurs annuelles estimées des lots concernés.

Criterio: Referenze su forniture specifiche
Descrizione del criterio di selezione: Une liste des principales fournitures similaires exécutées au cours des trois dernières années, indiquant pour chaque référence , le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire a été un acheteur privé par une attestation de l'acheteur ou à défaut simplement par une déclaration du fournisseur. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit justifier d’au moins trois références portant sur des fournitures similaires en nature et en volume à celles du présent marché. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de vérifier l’exactitude des références fournies.

Criterio: Misure di gestione ambientale
Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire doit démontrer la mise en œuvre d’ une démarche de gestion environnementale. À cette fin, il fournit tout document pertinent permettant d’apprécier les mesures mises en place pour réduire l’impact environnemental de ses activités (par exemple : description de la politique environnementale, procédures internes, certifications, rapports, etc.). Cette démarche peut notamment être attestée par la production d’ un certificat ISO 14001 ou tout autre certifications équivalentes. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit démontrer qu’il dispose d’une démarche environnementale structurée permettant de maîtriser les impacts environnementaux liés à son activité. Cette capacité est appréciée sur base des documents fournis.

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari
Descrizione del criterio di selezione: * Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu’il ne se trouve pas dans un des cas d’exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. L’article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s’applique. Pour les motifs d’exclusion visés à l’article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d’initiative s’il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la règlementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d’une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la

xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L' article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d' exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la règlementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Costo

Descrizione: Prix

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Qualité

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 35

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Envirronnement et développement durable

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 5

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1071/HW/2026

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria
Indirizzo per la presentazione: https://www.publicprocurement.be
Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese
Catalogo elettronico: Non consentita
Varianti: Non consentita
Descrizione della garanzia finanziaria: Cautionnement (3 % du montant estimé du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure (€ 45.910,00); Le cautionnement est fixé à 3 % du montant HTVA estimé du lot sur toute sa durée. Ce pourcentage est justifié par la nature des fournitures concernées et par la volonté de maintenir un accès effectif au marché pour les opérateurs économiques tout en garantissant la bonne exécution des obligations contractuelles de l'adjudicataire. Le cautionnement est constitué, justifié et libéré conformément aux articles 25 à 33 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics. Il doit être constitué dans les trente jours suivant le jour de la conclusion du marché. La preuve de sa constitution est transmise au pouvoir adjudicateur dans les plus brefs délais.)
Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 02/11/2026 09:30:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale
Condizioni contrattuali:
L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No
Fatturazione elettronica: Obbligatoria
Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no
Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:
Accordo quadro, senza riapertura della gara
Numero massimo di partecipanti: 1
Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:
Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Informazioni sui termini per il riesame: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : Cliniques universitaires Saint Luc
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: Cliniques universitaires Saint Luc

5.1. Lotto: LOT-0002

Titolo: Lot 2 - Gants nitrile haute protection (usage laboratoire & pharma)
Descrizione: Gants nitrile haute protection destinés aux usages laboratoire et pharmaceutique, sans latex ni poudre, offrant une barrière contre les agents chimiques et microbiologiques, conformes aux normes EN 374#1 Type B et EN 374#5. Montant annuel estimé du lot : 178.740 € TVAC
Identificativo interno: HUNI\2026-1-1071\Fourniture de matériel médical_2

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture
Classificazione principale (cpv): 33000000 Apparecchiature mediche, prodotti farmaceutici e per la cura personale

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Avenue de Fré 206
Località: Bruxelles
Codice postale: 1180
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Cliniques de l'Europe (Pharmacie – Site Ste-Elisabeth)

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Avenue Mounier, 10 Quai C
Località: Bruxelles
Codice postale: 1200
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Réception centrale

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Rue des cendres n°7
Località: Bruxelles
Codice postale: 1000
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Clinique St-Jean (alimentation)

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Avenue Reine Fabiola , 9
Località: Ottignies
Codice postale: 1340
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Clinique Saint-Pierre Ottignies

5.1.3. Durata stimata
Durata: 48 Mesi

5.1.5. Valore
Valore massimo dell'accordo quadro: 590 877,51 EUR

5.1.6. Informazioni generali
Partecipazione riservata:
La partecipazione non è riservata.
Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Indicazione non necessaria
Progetto di appalto non finanziato con fondi UE
L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

5.1.9. Criteri di selezione
Fonti dei criteri di selezione: Avviso
Criterio: Iscrizione in un registro di commercio

Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire indique dans le DUME son chiffre d’ affaires annuel global ainsi que son chiffre d’affaires annuel spécifique dans le domaine d’ activité couvert par le marché pour les trois derniers exercices disponibles (2022, 2023, 2024). Si, pour des raisons justifiées, le soumissionnaire ne peut fournir les informations demandées, il peut prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen approprié. Niveau (x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit justifier d’un chiffre d’affaires annuel moyen dans le domaine d’activité couvert par le marché, calculé sur les trois dernières années disponibles, au moins équivalent à la valeur annuelle estimée du lot pour lequel il soumissionne. En cas de soumission à plusieurs lots, le chiffre d’affaires minimum requis correspond à la somme des valeurs annuelles estimées des lots concernés.

Criterio: Referenze su forniture specifiche
Descrizione del criterio di selezione: Une liste des principales fournitures similaires exécutées au cours des trois dernières années, indiquant pour chaque référence , le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire a été un acheteur privé par une attestation de l'acheteur ou à défaut simplement par une déclaration du fournisseur. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit justifier d’au moins trois références portant sur des fournitures similaires en nature et en volume à celles du présent marché. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de vérifier l’exactitude des références fournies.

Criterio: Misure di gestione ambientale
Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire doit démontrer la mise en œuvre d’ une démarche de gestion environnementale. À cette fin, il fournit tout document pertinent permettant d’apprécier les mesures mises en place pour réduire l’impact environnemental de ses activités (par exemple : description de la politique environnementale, procédures internes, certifications, rapports, etc.). Cette démarche peut notamment être attestée par la production d’ un certificat ISO 14001 ou tout autre certifications équivalentes. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit démontrer qu’il dispose d’une démarche environnementale structurée permettant de maîtriser les impacts environnementaux liés à son activité. Cette capacité est appréciée sur base des documents fournis.

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari
Descrizione del criterio di selezione: * Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu’il ne se trouve pas dans un des cas d’exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. L’article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s’applique. Pour les motifs d’exclusion visés à l’article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d’initiative s’il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la règlementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d’une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes

et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L' article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d' exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la règlementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Costo

Descrizione: Prix

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Qualité

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 35

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Envirronnement et développement durable

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 5

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1071/HW/2026

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: https://www.publicprocurement.be
Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese
Catalogo elettronico: Non consentita
Varianti: Non consentita
Descrizione della garanzia finanziaria: Cautionnement (3 % du montant estimé du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure (€ 13.190,00); Le cautionnement est fixé à 3 % du montant HTVA estimé du lot sur toute sa durée. Ce pourcentage est justifié par la nature des fournitures concernées et par la volonté de maintenir un accès effectif au marché pour les opérateurs économiques tout en garantissant la bonne exécution des obligations contractuelles de l'adjudicataire. Le cautionnement est constitué, justifié et libéré conformément aux articles 25 à 33 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics. Il doit être constitué dans les trente jours suivant le jour de la conclusion du marché. La preuve de sa constitution est transmise au pouvoir adjudicateur dans les plus brefs délais.)
Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 02/11/2026 09:30:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale
Condizioni contrattuali:
L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No
Fatturazione elettronica: Obbligatoria
Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no
Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:
Accordo quadro, senza riapertura della gara
Numero massimo di partecipanti: 1
Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:
Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Informazioni sui termini per il riesame: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : Cliniques universitaires Saint Luc
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: Cliniques universitaires Saint Luc

5.1. Lotto: LOT-0003

Titolo: Lot 3 - Vêtements de protection à usage unique
Descrizione: Vêtements de protection à usage unique (tabliers, blouses, combinaisons) destinés à la protection du personnel et des vêtements en environnement médical. Montant annuel estimé du lot : 48.003 € TVAC
Identificativo interno: HUNI\2026-1-1071\Fourniture de matériel médical_3

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 33000000 Apparecchiature mediche, prodotti farmaceutici e per la cura personale
Classificazione aggiuntiva (cpv): 18100000 Indumenti ad uso professionale, indumenti speciali da lavoro e accessori

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Avenue de Fré 206
Località: Bruxelles
Codice postale: 1180
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Cliniques de l'Europe (Pharmacie – Site Ste-Elisabeth)

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Avenue Mounier, 10 Quai C
Località: Bruxelles
Codice postale: 1200
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Réception centrale

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Rue des cendres n°7
Località: Bruxelles
Codice postale: 1000
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Clinique St-Jean (alimentation)

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Avenue Reine Fabiola , 9
Località: Ottignies
Codice postale: 1340
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Clinique Saint-Pierre Ottignies

5.1.3. Durata stimata
Durata: 48 Mesi

5.1.5. Valore
Valore massimo dell'accordo quadro: 158 687,47 EUR

5.1.6. Informazioni generali
Partecipazione riservata:
La partecipazione non è riservata.
Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Indicazione non necessaria
Progetto di appalto non finanziato con fondi UE
L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

5.1.9. Criteri di selezione
Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Iscrizione in un registro di commercio
Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire indique dans le DUME son chiffre d’ affaires annuel global ainsi que son chiffre d’affaires annuel spécifique dans le domaine d’ activité couvert par le marché pour les trois derniers exercices disponibles (2022, 2023, 2024). Si, pour des raisons justifiées, le soumissionnaire ne peut fournir les informations demandées, il peut prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen approprié. Niveau (x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit justifier d’un chiffre d’affaires annuel moyen dans le domaine d’activité couvert par le marché, calculé sur les trois dernières années disponibles, au moins équivalent à la valeur annuelle estimée du lot pour lequel il soumissionne. En cas de soumission à plusieurs lots, le chiffre d’affaires minimum requis correspond à la somme des valeurs annuelles estimées des lots concernés.

Criterio: Referenze su forniture specifiche
Descrizione del criterio di selezione: Une liste des principales fournitures similaires exécutées au cours des trois dernières années, indiquant pour chaque référence , le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire a été un acheteur privé par une attestation de l'acheteur ou à défaut simplement par une déclaration du fournisseur. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit justifier d’au moins trois références portant sur des fournitures similaires en nature et en volume à celles du présent marché. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de vérifier l’exactitude des références fournies.

Criterio: Misure di gestione ambientale
Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire doit démontrer la mise en œuvre d’ une démarche de gestion environnementale. À cette fin, il fournit tout document pertinent permettant d’apprécier les mesures mises en place pour réduire l’impact environnemental de ses activités (par exemple : description de la politique environnementale, procédures internes, certifications, rapports, etc.). Cette démarche peut notamment être attestée par la production d’ un certificat ISO 14001 ou tout autre certifications équivalentes. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit démontrer qu’il dispose d’une démarche environnementale structurée permettant de maîtriser les impacts environnementaux liés à son activité. Cette capacité est appréciée sur base des documents fournis.

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari
Descrizione del criterio di selezione: * Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu’il ne se trouve pas dans un des cas d’exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. L’article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s’applique. Pour les motifs d’exclusion visés à l’article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d’initiative s’il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la règlementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d’une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la

xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L' article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d' exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la règlementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Costo

Descrizione: Prix

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Qualité

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 35

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Envirronnement et développement durable

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 5

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1071/HW/2026

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria
Indirizzo per la presentazione: https://www.publicprocurement.be
Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese
Catalogo elettronico: Non consentita
Varianti: Non consentita
Descrizione della garanzia finanziaria: Cautionnement (3 % du montant estimé du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure (€ 3.550,00); Le cautionnement est fixé à 3 % du montant HTVA estimé du lot sur toute sa durée. Ce pourcentage est justifié par la nature des fournitures concernées et par la volonté de maintenir un accès effectif au marché pour les opérateurs économiques tout en garantissant la bonne exécution des obligations contractuelles de l'adjudicataire. Le cautionnement est constitué, justifié et libéré conformément aux articles 25 à 33 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics. Il doit être constitué dans les trente jours suivant le jour de la conclusion du marché. La preuve de sa constitution est transmise au pouvoir adjudicateur dans les plus brefs délais.)
Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 02/11/2026 09:30:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale
Condizioni contrattuali:
L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No
Fatturazione elettronica: Obbligatoria
Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no
Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:
Accordo quadro, senza riapertura della gara
Numero massimo di partecipanti: 1
Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:
Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Informazioni sui termini per il riesame: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : Cliniques universitaires Saint Luc
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: Cliniques universitaires Saint Luc

5.1. Lotto: LOT-0004

Titolo: Lot 4 - Equipements textiles médicaux et accessoire patient
Descrizione: Articles d'habillement médical à usage unique et accessoires de confort patient (coiffes, blouses, chaussettes, couvertures) destinés à la protection, à l'hygiène et au bien#être en environnement de soins. Montant annuel estimé du lot : 330.226 € TVAC
Identificativo interno: HUNI\2026-1-1071\Fourniture de matériel médical_4

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 33000000 Apparecchiature mediche, prodotti farmaceutici e per la cura personale
Classificazione aggiuntiva (cpv): 33100000 Apparecchiature mediche

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Avenue de Fré 206
Località: Bruxelles
Codice postale: 1180
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Cliniques de l'Europe (Pharmacie – Site Ste-Elisabeth)

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Avenue Mounier, 10 Quai C
Località: Bruxelles
Codice postale: 1200
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Réception centrale

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Rue des cendres n°7
Località: Bruxelles
Codice postale: 1000
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Clinique St-Jean (alimentation)

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Avenue Reine Fabiola , 9
Località: Ottignies
Codice postale: 1340
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Clinique Saint-Pierre Ottignies

5.1.3. Durata stimata
Durata: 48 Mesi

5.1.5. Valore
Valore massimo dell'accordo quadro: 1 091 657,17 EUR

5.1.6. Informazioni generali
Partecipazione riservata:
La partecipazione non è riservata.
Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Indicazione non necessaria
Progetto di appalto non finanziato con fondi UE
L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

5.1.9. Criteri di selezione
Fonti dei criteri di selezione: Avviso
Criterio: Iscrizione in un registro di commercio

Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire indique dans le DUME son chiffre d’ affaires annuel global ainsi que son chiffre d’affaires annuel spécifique dans le domaine d’ activité couvert par le marché pour les trois derniers exercices disponibles (2022, 2023, 2024). Si, pour des raisons justifiées, le soumissionnaire ne peut fournir les informations demandées, il peut prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen approprié. Niveau (x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit justifier d’un chiffre d’affaires annuel moyen dans le domaine d’activité couvert par le marché, calculé sur les trois dernières années disponibles, au moins équivalent à la valeur annuelle estimée du lot pour lequel il soumissionne. En cas de soumission à plusieurs lots, le chiffre d’affaires minimum requis correspond à la somme des valeurs annuelles estimées des lots concernés.

Criterio: Referenze su forniture specifiche
Descrizione del criterio di selezione: Une liste des principales fournitures similaires exécutées au cours des trois dernières années, indiquant pour chaque référence , le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire a été un acheteur privé par une attestation de l'acheteur ou à défaut simplement par une déclaration du fournisseur. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit justifier d’au moins trois références portant sur des fournitures similaires en nature et en volume à celles du présent marché. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de vérifier l’exactitude des références fournies.

Criterio: Misure di gestione ambientale
Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire doit démontrer la mise en œuvre d’ une démarche de gestion environnementale. À cette fin, il fournit tout document pertinent permettant d’apprécier les mesures mises en place pour réduire l’impact environnemental de ses activités (par exemple : description de la politique environnementale, procédures internes, certifications, rapports, etc.). Cette démarche peut notamment être attestée par la production d’ un certificat ISO 14001 ou tout autre certifications équivalentes. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit démontrer qu’il dispose d’une démarche environnementale structurée permettant de maîtriser les impacts environnementaux liés à son activité. Cette capacité est appréciée sur base des documents fournis.

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari
Descrizione del criterio di selezione: * Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu’il ne se trouve pas dans un des cas d’exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. L’article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s’applique. Pour les motifs d’exclusion visés à l’article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d’initiative s’il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la règlementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d’une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes

et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L' article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d' exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la règlementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Costo

Descrizione: Prix

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Qualité

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 35

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Envirronnement et développement durable

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 5

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1071/HW/2026

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: https://www.publicprocurement.be
Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese
Catalogo elettronico: Non consentita
Varianti: Non consentita
Descrizione della garanzia finanziaria: Cautionnement (3 % du montant estimé du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure (€ 24.370,00); Le cautionnement est fixé à 3 % du montant HTVA estimé du lot sur toute sa durée. Ce pourcentage est justifié par la nature des fournitures concernées et par la volonté de maintenir un accès effectif au marché pour les opérateurs économiques tout en garantissant la bonne exécution des obligations contractuelles de l'adjudicataire. Le cautionnement est constitué, justifié et libéré conformément aux articles 25 à 33 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics. Il doit être constitué dans les trente jours suivant le jour de la conclusion du marché. La preuve de sa constitution est transmise au pouvoir adjudicateur dans les plus brefs délais.)
Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 02/11/2026 09:30:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale
Condizioni contrattuali:
L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No
Fatturazione elettronica: Obbligatoria
Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no
Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:
Accordo quadro, senza riapertura della gara
Numero massimo di partecipanti: 1
Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:
Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Informazioni sui termini per il riesame: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : Cliniques universitaires Saint Luc
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: Cliniques universitaires Saint Luc

5.1. Lotto: LOT-0005

Titolo: Lot 5 - Langes pour nourrissons et enfants
Descrizione: Dispositifs d'incontinence pédiatrique (langes) destinés aux nourrissons et enfants, offrant une haute absorption et une protection anti#fuites. Montant annuel estimé du lot : 54.695 € TVAC
Identificativo interno: HUNI\2026-1-1071\Fourniture de matériel médical_5

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 33000000 Apparecchiature mediche, prodotti farmaceutici e per la cura personale
Classificazione aggiuntiva (cpv): 33751000 Pannolini monouso

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Avenue de Fré 206
Località: Bruxelles
Codice postale: 1180
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Cliniques de l'Europe (Pharmacie – Site Ste-Elisabeth)

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Avenue Mounier, 10 Quai C
Località: Bruxelles
Codice postale: 1200
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Réception centrale

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Rue des cendres n°7
Località: Bruxelles
Codice postale: 1000
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Clinique St-Jean (alimentation)

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Avenue Reine Fabiola , 9
Località: Ottignies
Codice postale: 1340
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Clinique Saint-Pierre Ottignies

5.1.3. Durata stimata
Durata: 48 Mesi

5.1.5. Valore
Valore massimo dell'accordo quadro: 180 809,22 EUR

5.1.6. Informazioni generali
Partecipazione riservata:
La partecipazione non è riservata.
Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Indicazione non necessaria
Progetto di appalto non finanziato con fondi UE
L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

5.1.9. Criteri di selezione
Fonti dei criteri di selezione: Avviso
Criterio: Iscrizione in un registro di commercio

Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire indique dans le DUME son chiffre d’ affaires annuel global ainsi que son chiffre d’affaires annuel spécifique dans le domaine d’ activité couvert par le marché pour les trois derniers exercices disponibles (2022, 2023, 2024). Si, pour des raisons justifiées, le soumissionnaire ne peut fournir les informations demandées, il peut prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen approprié. Niveau (x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit justifier d’un chiffre d’affaires annuel moyen dans le domaine d’activité couvert par le marché, calculé sur les trois dernières années disponibles, au moins équivalent à la valeur annuelle estimée du lot pour lequel il soumissionne. En cas de soumission à plusieurs lots, le chiffre d’affaires minimum requis correspond à la somme des valeurs annuelles estimées des lots concernés.

Criterio: Referenze su forniture specifiche
Descrizione del criterio di selezione: Une liste des principales fournitures similaires exécutées au cours des trois dernières années, indiquant pour chaque référence , le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire a été un acheteur privé par une attestation de l'acheteur ou à défaut simplement par une déclaration du fournisseur. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit justifier d’au moins trois références portant sur des fournitures similaires en nature et en volume à celles du présent marché. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de vérifier l’exactitude des références fournies.

Criterio: Misure di gestione ambientale
Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire doit démontrer la mise en œuvre d’ une démarche de gestion environnementale. À cette fin, il fournit tout document pertinent permettant d’apprécier les mesures mises en place pour réduire l’impact environnemental de ses activités (par exemple : description de la politique environnementale, procédures internes, certifications, rapports, etc.). Cette démarche peut notamment être attestée par la production d’ un certificat ISO 14001 ou tout autre certifications équivalentes. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit démontrer qu’il dispose d’une démarche environnementale structurée permettant de maîtriser les impacts environnementaux liés à son activité. Cette capacité est appréciée sur base des documents fournis.

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari
Descrizione del criterio di selezione: * Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu’il ne se trouve pas dans un des cas d’exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. L’article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s’applique. Pour les motifs d’exclusion visés à l’article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d’initiative s’il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la règlementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d’une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes

et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L' article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d' exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la règlementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Costo

Descrizione: Prix

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Qualité

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 35

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Envirronnement et développement durable

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 5

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1071/HW/2026

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: https://www.publicprocurement.be
Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese
Catalogo elettronico: Non consentita
Varianti: Non consentita
Descrizione della garanzia finanziaria: Cautionnement (3 % du montant estimé du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure (€ 4.040,00); Le cautionnement est fixé à 3 % du montant HTVA estimé du lot sur toute sa durée. Ce pourcentage est justifié par la nature des fournitures concernées et par la volonté de maintenir un accès effectif au marché pour les opérateurs économiques tout en garantissant la bonne exécution des obligations contractuelles de l'adjudicataire. Le cautionnement est constitué, justifié et libéré conformément aux articles 25 à 33 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics. Il doit être constitué dans les trente jours suivant le jour de la conclusion du marché. La preuve de sa constitution est transmise au pouvoir adjudicateur dans les plus brefs délais.)
Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 02/11/2026 09:30:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale
Condizioni contrattuali:
L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No
Fatturazione elettronica: Obbligatoria
Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no
Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:
Accordo quadro, senza riapertura della gara
Numero massimo di partecipanti: 1
Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:
Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Informazioni sui termini per il riesame: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : Cliniques universitaires Saint Luc
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: Cliniques universitaires Saint Luc

5.1. Lotto: LOT-0006

Titolo: Lot 6 - Accessoires d'incontinence et d'hygiène patient
Descrizione: Accessoires d'incontinence et d'hygiène patient (culottes de maintien, draps de protection) destinés à assurer le maintien des protections et la protection des surfaces lors des soins et du transport. Montant annuel estimé du lot :29.534 € TVAC
Identificativo interno: HUNI\2026-1-1071\Fourniture de matériel médical_6

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 33000000 Apparecchiature mediche, prodotti farmaceutici e per la cura personale
Classificazione aggiuntiva (cpv): 33141621 Prodotti per l'incontinenza

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Avenue de Fré 206
Località: Bruxelles
Codice postale: 1180
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Cliniques de l'Europe (Pharmacie – Site Ste-Elisabeth)

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Avenue Mounier, 10 Quai C
Località: Bruxelles
Codice postale: 1200
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Réception centrale

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Rue des cendres n°7
Località: Bruxelles
Codice postale: 1000
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Clinique St-Jean (alimentation)

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Avenue Reine Fabiola , 9
Località: Ottignies
Codice postale: 1340
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Clinique Saint-Pierre Ottignies

5.1.3. Durata stimata
Durata: 48 Mesi

5.1.5. Valore
Valore massimo dell'accordo quadro: 97 635,19 EUR

5.1.6. Informazioni generali
Partecipazione riservata:
La partecipazione non è riservata.
Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Indicazione non necessaria
Progetto di appalto non finanziato con fondi UE
L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

5.1.9. Criteri di selezione
Fonti dei criteri di selezione: Avviso
Criterio: Iscrizione in un registro di commercio

Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire indique dans le DUME son chiffre d’ affaires annuel global ainsi que son chiffre d’affaires annuel spécifique dans le domaine d’ activité couvert par le marché pour les trois derniers exercices disponibles (2022, 2023, 2024). Si, pour des raisons justifiées, le soumissionnaire ne peut fournir les informations demandées, il peut prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen approprié. Niveau (x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit justifier d’un chiffre d’affaires annuel moyen dans le domaine d’activité couvert par le marché, calculé sur les trois dernières années disponibles, au moins équivalent à la valeur annuelle estimée du lot pour lequel il soumissionne. En cas de soumission à plusieurs lots, le chiffre d’affaires minimum requis correspond à la somme des valeurs annuelles estimées des lots concernés.

Criterio: Referenze su forniture specifiche
Descrizione del criterio di selezione: Une liste des principales fournitures similaires exécutées au cours des trois dernières années, indiquant pour chaque référence , le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire a été un acheteur privé par une attestation de l'acheteur ou à défaut simplement par une déclaration du fournisseur. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit justifier d’au moins trois références portant sur des fournitures similaires en nature et en volume à celles du présent marché. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de vérifier l’exactitude des références fournies.

Criterio: Misure di gestione ambientale
Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire doit démontrer la mise en œuvre d’ une démarche de gestion environnementale. À cette fin, il fournit tout document pertinent permettant d’apprécier les mesures mises en place pour réduire l’impact environnemental de ses activités (par exemple : description de la politique environnementale, procédures internes, certifications, rapports, etc.). Cette démarche peut notamment être attestée par la production d’ un certificat ISO 14001 ou tout autre certifications équivalentes. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit démontrer qu’il dispose d’une démarche environnementale structurée permettant de maîtriser les impacts environnementaux liés à son activité. Cette capacité est appréciée sur base des documents fournis.

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari
Descrizione del criterio di selezione: * Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu’il ne se trouve pas dans un des cas d’exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. L’article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s’applique. Pour les motifs d’exclusion visés à l’article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d’initiative s’il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la règlementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d’une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes

et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L' article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d' exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la règlementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Costo

Descrizione: Prix

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Qualité

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 35

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Envirronnement et développement durable

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 5

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1071/HW/2026

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: https://www.publicprocurement.be
Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese
Catalogo elettronico: Non consentita
Varianti: Non consentita
Descrizione della garanzia finanziaria: Cautionnement (3 % du montant estimé du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure (€ 3.800,00); Le cautionnement est fixé à 3 % du montant HTVA estimé du lot sur toute sa durée. Ce pourcentage est justifié par la nature des fournitures concernées et par la volonté de maintenir un accès effectif au marché pour les opérateurs économiques tout en garantissant la bonne exécution des obligations contractuelles de l'adjudicataire. Le cautionnement est constitué, justifié et libéré conformément aux articles 25 à 33 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics. Il doit être constitué dans les trente jours suivant le jour de la conclusion du marché. La preuve de sa constitution est transmise au pouvoir adjudicateur dans les plus brefs délais.)
Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 02/11/2026 09:30:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale
Condizioni contrattuali:
L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No
Fatturazione elettronica: Obbligatoria
Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no
Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:
Accordo quadro, senza riapertura della gara
Numero massimo di partecipanti: 1
Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:
Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Informazioni sui termini per il riesame: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : Cliniques universitaires Saint Luc
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: Cliniques universitaires Saint Luc

5.1. Lotto: LOT-0007

Titolo: Lot 7 - Masques faciaux respiratoires (anesthésie et ventilation)
Descrizione: Masques faciaux souples destinés à la ventilation et à l'anesthésie, adaptés aux patients adultes et pédiatriques, assurant une étanchéité optimale. Montant annuel estimé du lot : 13.808 € TVAC
Identificativo interno: HUNI\2026-1-1071\Fourniture de matériel médical_7

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 33000000 Apparecchiature mediche, prodotti farmaceutici e per la cura personale
Classificazione aggiuntiva (cpv): 18143000 Attrezzi di protezione, 33157000 Apparecchi per ossigenoterapia e apparecchi respiratori

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Avenue de Fré 206
Località: Bruxelles
Codice postale: 1180
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Cliniques de l'Europe (Pharmacie – Site Ste-Elisabeth)

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Avenue Mounier, 10 Quai C
Località: Bruxelles
Codice postale: 1200
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Réception centrale

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Rue des cendres n°7
Località: Bruxelles
Codice postale: 1000
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Clinique St-Jean (alimentation)

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Avenue Reine Fabiola , 9
Località: Ottignies
Codice postale: 1340
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Clinique Saint-Pierre Ottignies

5.1.3. Durata stimata
Durata: 48 Mesi

5.1.5. Valore
Valore massimo dell'accordo quadro: 45 646,67 EUR

5.1.6. Informazioni generali
Partecipazione riservata:
La partecipazione non è riservata.
Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Indicazione non necessaria
Progetto di appalto non finanziato con fondi UE
L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

5.1.9. Criteri di selezione
Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Iscrizione in un registro di commercio
Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire indique dans le DUME son chiffre d’ affaires annuel global ainsi que son chiffre d’affaires annuel spécifique dans le domaine d’ activité couvert par le marché pour les trois derniers exercices disponibles (2022, 2023, 2024). Si, pour des raisons justifiées, le soumissionnaire ne peut fournir les informations demandées, il peut prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen approprié. Niveau (x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit justifier d’un chiffre d’affaires annuel moyen dans le domaine d’activité couvert par le marché, calculé sur les trois dernières années disponibles, au moins équivalent à la valeur annuelle estimée du lot pour lequel il soumissionne. En cas de soumission à plusieurs lots, le chiffre d’affaires minimum requis correspond à la somme des valeurs annuelles estimées des lots concernés.

Criterio: Referenze su forniture specifiche
Descrizione del criterio di selezione: Une liste des principales fournitures similaires exécutées au cours des trois dernières années, indiquant pour chaque référence , le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire a été un acheteur privé par une attestation de l'acheteur ou à défaut simplement par une déclaration du fournisseur. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit justifier d’au moins trois références portant sur des fournitures similaires en nature et en volume à celles du présent marché. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de vérifier l’exactitude des références fournies.

Criterio: Misure di gestione ambientale
Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire doit démontrer la mise en œuvre d’ une démarche de gestion environnementale. À cette fin, il fournit tout document pertinent permettant d’apprécier les mesures mises en place pour réduire l’impact environnemental de ses activités (par exemple : description de la politique environnementale, procédures internes, certifications, rapports, etc.). Cette démarche peut notamment être attestée par la production d’ un certificat ISO 14001 ou tout autre certifications équivalentes. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit démontrer qu’il dispose d’une démarche environnementale structurée permettant de maîtriser les impacts environnementaux liés à son activité. Cette capacité est appréciée sur base des documents fournis.

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari
Descrizione del criterio di selezione: * Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu’il ne se trouve pas dans un des cas d’exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. L’article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s’applique. Pour les motifs d’exclusion visés à l’article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d’initiative s’il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la règlementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d’une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la

xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L' article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d' exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la règlementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Costo

Descrizione: Prix

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Qualité

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 35

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Envirronnement et développement durable

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 5

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1071/HW/2026

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria
Indirizzo per la presentazione: https://www.publicprocurement.be
Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese
Catalogo elettronico: Non consentita
Varianti: Non consentita
Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 02/11/2026 09:30:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale
Condizioni contrattuali:
L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No
Fatturazione elettronica: Obbligatoria
Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no
Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:
Accordo quadro, senza riapertura della gara
Numero massimo di partecipanti: 1
Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:
Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Informazioni sui termini per il riesame: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : Cliniques universitaires Saint Luc
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: Cliniques universitaires Saint Luc

5.1. Lotto: LOT-0008

Titolo: Lot 8 - Masques chirurgicaux et respiratoires à usage médical
Descrizione: Fourniture de masques à usage unique comprenant masques chirurgicaux et masques respiratoires, destinés à la protection du personnel et des patients en milieu médical.
Montant annuel estimé del lot : 120.556 € TVAC
Identificativo interno: HUNI\2026-1-1071\Fourniture de matériel médical_8

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture
Classificazione principale (cpv): 33000000 Apparecchiature mediche, prodotti farmaceutici e per la cura personale
Classificazione aggiuntiva (cpv): 33157100 Maschere di inalazione

5.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: Avenue de Fré 206
Località: Bruxelles
Codice postale: 1180
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Cliniques de l'Europe (Pharmacie – Site Ste-Elisabeth)

5.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: Avenue Mounier, 10 Quai C
Località: Bruxelles
Codice postale: 1200
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Réception centrale

5.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: Rue des cendres n°7
Località: Bruxelles
Codice postale: 1000
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Clinique St-Jean (alimentation)

5.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: Avenue Reine Fabiola , 9
Località: Ottignies
Codice postale: 1340
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Clinique Saint-Pierre Ottignies

5.1.3. Durata stimata

Durata: 48 Mesi

5.1.5. Valore

Valore massimo dell'accordo quadro: 398 531,25 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:
La partecipazione non è riservata.
Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Indicazione non necessaria
Progetto di appalto non finanziato con fondi UE
L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso
Criterio: Iscrizione in un registro di commercio
Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire indique dans le DUME son chiffre d’ affaires annuel global ainsi que son chiffre d’affaires annuel spécifique dans le domaine d’ activité couvert par le marché pour les trois derniers exercices disponibles (2022, 2023, 2024). Si, pour des raisons justifiées, le soumissionnaire ne peut fournir les informations demandées, il peut prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen approprié. Niveau (x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit justifier d’un chiffre d’affaires annuel moyen dans le domaine d’activité couvert par le marché, calculé sur les trois dernières années disponibles, au moins équivalent à la valeur annuelle estimée du lot pour lequel il soumissionne. En cas de soumission à plusieurs lots, le chiffre d’affaires minimum requis correspond à la somme des valeurs annuelles estimées des lots concernés.

Criterio: Referenze su forniture specifiche
Descrizione del criterio di selezione: Une liste des principales fournitures similaires exécutées au cours des trois dernières années, indiquant pour chaque référence , le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire a été un acheteur privé par une attestation de l'acheteur ou à défaut simplement par une déclaration du fournisseur. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit justifier d'au moins trois références portant sur des fournitures similaires en nature et en volume à celles du présent marché. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de vérifier l'exactitude des références fournies.

Criterio: Misure di gestione ambientale
Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire doit démontrer la mise en œuvre d' une démarche de gestion environnementale. À cette fin, il fournit tout document pertinent permettant d'apprécier les mesures mises en place pour réduire l'impact environnemental de ses activités (par exemple : description de la politique environnementale, procédures internes, certifications, rapports, etc.). Cette démarche peut notamment être attestée par la production d' un certificat ISO 14001 ou tout autre certifications équivalentes. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'une démarche environnementale structurée permettant de maîtriser les impacts environnementaux liés à son activité. Cette capacité est appréciée sur base des documents fournis.

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari
Descrizione del criterio di selezione: * Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la règlementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L' article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d' exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la règlementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat

/soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Costo

Descrizione: Prix

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Qualité

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 35

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Envirronnement et développement durable

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 5

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1071/HW/2026

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: https://www.publicprocurement.be

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: Cautionnement (3 % du montant estimé du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure (€ 8.900,00); Le cautionnement est fixé à 3 % du montant HTVA estimé du lot sur toute sa durée. Ce pourcentage est justifié par la nature des fournitures concernées et par la volonté de maintenir un accès effectif au marché pour les opérateurs économiques tout en garantissant la bonne exécution des obligations contractuelles de l'adjudicataire. Le cautionnement est constitué, justifié et libéré

conformément aux articles 25 à 33 de l’arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d’exécution des marchés publics. Il doit être constitué dans les trente jours suivant le jour de la conclusion du marché. La preuve de sa constitution est transmise au pouvoir adjudicateur dans les plus brefs délais.)
Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 02/11/2026 09:30:00 (UTC+01: 00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale
Condizioni contrattuali:
L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No
Fatturazione elettronica: Obbligatoria
Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no
Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:
Accordo quadro, senza riapertura della gara
Numero massimo di partecipanti: 1
Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:
Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Informazioni sui termini per il riesame: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : Cliniques universitaires Saint Luc
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: Cliniques universitaires Saint Luc

5.1. Lotto: LOT-0009

Titolo: Lot 9 - Sachets plastiques refermables pour conditionnement
Descrizione: Sachets plastiques refermables destinés au conditionnement et à la protection d’ objets ou d’échantillons, incluant des versions étanches et adaptées aux produits cytotoxiques. Montant annuel estimé du lot : 39.114 € TVAC
Identificativo interno: HUNI\2026-1-1071\Fourniture de matériel médical_9

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture
Classificazione principale (cpv): 33000000 Apparecchiature mediche, prodotti farmaceutici e per la cura personale
Classificazione aggiuntiva (cpv): 18937100 Borse per imballaggio, 18930000 Sacchi e borse

5.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: Avenue de Fré 206
Località: Bruxelles
Codice postale: 1180
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Cliniques de l'Europe (Pharmacie – Site Ste-Elisabeth)

5.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: Avenue Mounier, 10 Quai C
Località: Bruxelles
Codice postale: 1200
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Réception centrale

5.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: Rue des cendres n°7
Località: Bruxelles
Codice postale: 1000
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Clinique St-Jean (alimentation)

5.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: Avenue Reine Fabiola , 9
Località: Ottignies
Codice postale: 1340
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Clinique Saint-Pierre Ottignies

5.1.3. Durata stimata

Durata: 48 Mesi

5.1.5. Valore

Valore massimo dell'accordo quadro: 129 302,80 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.
Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Indicazione non necessaria
Progetto di appalto non finanziato con fondi UE
L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso
Criterio: Iscrizione in un registro di commercio
Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire indique dans le DUME son chiffre d’ affaires annuel global ainsi que son chiffre d’affaires annuel spécifique dans le domaine d’ activité couvert par le marché pour les trois derniers exercices disponibles (2022, 2023, 2024). Si, pour des raisons justifiées, le soumissionnaire ne peut fournir les informations demandées, il peut prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen approprié. Niveau (x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit justifier d’un chiffre d’affaires annuel moyen dans le domaine d’activité couvert par le marché, calculé sur les trois dernières années disponibles, au moins équivalent à la valeur annuelle estimée du lot pour lequel il soumissionne. En cas de soumission à plusieurs lots, le chiffre d’affaires minimum requis correspond à la somme des valeurs annuelles estimées des lots concernés.

Criterio: Referenze su forniture specifiche
Descrizione del criterio di selezione: Une liste des principales fournitures similaires exécutées au cours des trois dernières années, indiquant pour chaque référence , le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire a été un acheteur privé par une attestation de l'acheteur ou à défaut simplement par une déclaration du fournisseur. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit justifier d'au moins trois références portant sur des fournitures similaires en nature et en volume à celles du présent marché. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de vérifier l'exactitude des références fournies.

Criterio: Misure di gestione ambientale
Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire doit démontrer la mise en œuvre d' une démarche de gestion environnementale. À cette fin, il fournit tout document pertinent permettant d'apprécier les mesures mises en place pour réduire l'impact environnemental de ses activités (par exemple : description de la politique environnementale, procédures internes, certifications, rapports, etc.). Cette démarche peut notamment être attestée par la production d' un certificat ISO 14001 ou tout autre certifications équivalentes. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'une démarche environnementale structurée permettant de maîtriser les impacts environnementaux liés à son activité. Cette capacité est appréciée sur base des documents fournis.

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari
Descrizione del criterio di selezione: * Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la règlementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L' article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d' exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la règlementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction

relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Costo

Descrizione: Prix

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Qualité

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 35

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Envirronnement et développement durable

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 5

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1071/HW/2026

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: https://www.publicprocurement.be

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: Cautionnement (3 % du montant estimé du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure (€ 2.890,00); Le cautionnement est fixé à 3 % du montant HTVA estimé du lot sur toute sa durée. Ce pourcentage est justifié par la nature des fournitures concernées et par la volonté de maintenir un accès effectif au marché pour les opérateurs économiques tout en garantissant la bonne exécution des obligations contractuelles de l’adjudicataire. Le cautionnement est constitué, justifié et libéré conformément aux articles 25 à 33 de l’arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles

générales d’exécution des marchés publics. Il doit être constitué dans les trente jours suivant le jour de la conclusion du marché. La preuve de sa constitution est transmise au pouvoir adjudicateur dans les plus brefs délais.)
Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 02/11/2026 09:30:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale
Condizioni contrattuali:
L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No
Fatturazione elettronica: Obbligatoria
Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no
Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:
Accordo quadro, senza riapertura della gara
Numero massimo di partecipanti: 1
Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:
Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Informazioni sui termini per il riesame: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : Cliniques universitaires Saint Luc
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: Cliniques universitaires Saint Luc

5.1. Lotto: LOT-0010

Titolo: Lot 10 - Sachets médicaux pour collecte
Descrizione: Sachets médicaux à usage unique destinés à la collecte d’excreta. Montant annuel estimé du lot : 83.930 € TVAC
Identificativo interno: HUNI\2026-1-1071\Fourniture de matériel médical_10

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture
Classificazione principale (cpv): 33000000 Apparecchiature mediche, prodotti farmaceutici e per la cura personale
Classificazione aggiuntiva (cpv): 33140000 Materiali medici, 33198200 Sacchetti o involucri di carta per la sterilizzazione

5.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: Avenue de Fré 206
Località: Bruxelles
Codice postale: 1180
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Cliniques de l'Europe (Pharmacie – Site Ste-Elisabeth)

5.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: Avenue Mounier, 10 Quai C
Località: Bruxelles
Codice postale: 1200
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Réception centrale

5.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: Rue des cendres n°7
Località: Bruxelles
Codice postale: 1000
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Clinique St-Jean (alimentation)

5.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: Avenue Reine Fabiola , 9
Località: Ottignies
Codice postale: 1340
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Clinique Saint-Pierre Ottignies

5.1.3. Durata stimata

Durata: 48 Mesi

5.1.5. Valore

Valore massimo dell'accordo quadro: 612 254,57 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:
La partecipazione non è riservata.
Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Indicazione non necessaria
Progetto di appalto non finanziato con fondi UE
L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso
Criterio: Iscrizione in un registro di commercio
Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire indique dans le DUME son chiffre d’ affaires annuel global ainsi que son chiffre d’affaires annuel spécifique dans le domaine d’ activité couvert par le marché pour les trois derniers exercices disponibles (2022, 2023, 2024). Si, pour des raisons justifiées, le soumissionnaire ne peut fournir les informations demandées, il peut prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen approprié. Niveau (x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit justifier d’un chiffre d’affaires annuel moyen dans le domaine d’activité couvert par le marché, calculé sur les trois dernières années disponibles, au moins équivalent à la valeur annuelle estimée du lot pour lequel il soumissionne. En cas de soumission à plusieurs lots, le chiffre d’affaires minimum requis correspond à la somme des valeurs annuelles estimées des lots concernés.

Criterio: Referenze su forniture specifiche

Descrizione del criterio di selezione: Une liste des principales fournitures similaires exécutées au cours des trois dernières années, indiquant pour chaque référence , le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire a été un acheteur privé par une attestation de l'acheteur ou à défaut simplement par une déclaration du fournisseur. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit justifier d'au moins trois références portant sur des fournitures similaires en nature et en volume à celles du présent marché. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de vérifier l'exactitude des références fournies.

Criterio: Misure di gestione ambientale
Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire doit démontrer la mise en œuvre d' une démarche de gestion environnementale. À cette fin, il fournit tout document pertinent permettant d'apprécier les mesures mises en place pour réduire l'impact environnemental de ses activités (par exemple : description de la politique environnementale, procédures internes, certifications, rapports, etc.). Cette démarche peut notamment être attestée par la production d' un certificat ISO 14001 ou tout autre certifications équivalentes. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'une démarche environnementale structurée permettant de maîtriser les impacts environnementaux liés à son activité. Cette capacité est appréciée sur base des documents fournis.

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari
Descrizione del criterio di selezione: * Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la règlementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L' article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d' exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la règlementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et

sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Costo

Descrizione: Prix

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Qualité

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 35

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Envirronnement et développement durable

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 5

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1071/HW/2026

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: https://www.publicprocurement.be

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: Cautionnement (3 % du montant estimé du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure (€ 8.330,00); Le cautionnement est fixé à 3 % du montant HTVA estimé du lot sur toute sa durée. Ce pourcentage est justifié par la nature des fournitures concernées et par la volonté de maintenir un accès effectif au marché pour les opérateurs économiques tout en garantissant la bonne exécution des obligations contractuelles de l’adjudicataire. Le cautionnement est constitué, justifié et libéré conformément aux articles 25 à 33 de l’arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d’exécution des marchés publics. Il doit être constitué dans les trente jours suivant

le jour de la conclusion du marché. La preuve de sa constitution est transmise au pouvoir adjudicateur dans les plus brefs délais.)
Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 02/11/2026 09:30:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale
Condizioni contrattuali:
L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No
Fatturazione elettronica: Obbligatoria
Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no
Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche
Accordo quadro:
Accordo quadro, senza riapertura della gara
Numero massimo di partecipanti: 1
Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:
Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi
Organizzazione competente per i ricorsi: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Informazioni sui termini per il riesame: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : Cliniques universitaires Saint Luc
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: Cliniques universitaires Saint Luc

5.1. Lotto: LOT-0011
Titolo: Lot 11 - Dispositifs d’incontinence à usage unique
Descrizione: Dispositifs d’incontinence à usage unique (protections, changes et accessoires) couvrant les niveaux d'incontinence légère, modérée, sévère , très sévère et le confort du patient. Montant annuel estimé du lot : 160.000 € TVAC
Identificativo interno: HUNI\2026-1-1071\Fourniture de matériel médical_11

5.1.1. Finalità
Natura dell'appalto: Forniture
Classificazione principale (cpv): 33000000 Apparecchiature mediche, prodotti farmaceutici e per la cura personale
Classificazione aggiuntiva (cpv): 33771200 Pannolini di carta, 33141621 Prodotti per l'incontinenza, 33140000 Materiali medici

5.1.2. Luogo di esecuzione
Indirizzo postale: Avenue de Fré 206
Località: Bruxelles
Codice postale: 1180
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Cliniques de l'Europe (Pharmacie – Site Ste-Elisabeth)

5.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: Avenue Mounier, 10 Quai C
Località: Bruxelles
Codice postale: 1200
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Réception centrale

5.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: Rue des cendres n°7
Località: Bruxelles
Codice postale: 1000
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Clinique St-Jean (alimentation)

5.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: Avenue Reine Fabiola , 9
Località: Ottignies
Codice postale: 1340
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)
Paese: Belgio
Informazioni supplementari: Clinique Saint-Pierre Ottignies

5.1.3. Durata stimata

Durata: 48 Mesi

5.1.5. Valore

Valore massimo dell'accordo quadro: 527 254,34 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:
La partecipazione non è riservata.
Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Indicazione non necessaria
Progetto di appalto non finanziato con fondi UE
L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso
Criterio: Iscrizione in un registro di commercio
Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire indique dans le DUME son chiffre d’ affaires annuel global ainsi que son chiffre d’affaires annuel spécifique dans le domaine d’ activité couvert par le marché pour les trois derniers exercices disponibles (2022, 2023, 2024). Si, pour des raisons justifiées, le soumissionnaire ne peut fournir les informations demandées, il peut prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen approprié. Niveau (x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit justifier d’un chiffre d’affaires annuel moyen dans le domaine d’activité couvert par le marché, calculé sur les trois dernières années disponibles, au moins équivalent à la valeur annuelle estimée du lot pour lequel il soumissionne. En cas de soumission à plusieurs lots, le chiffre d’affaires minimum requis correspond à la somme des valeurs annuelles estimées des lots concernés.

Criterio: Referenze su forniture specifiche

Descrizione del criterio di selezione: Une liste des principales fournitures similaires exécutées au cours des trois dernières années, indiquant pour chaque référence , le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire a été un acheteur privé par une attestation de l'acheteur ou à défaut simplement par une déclaration du fournisseur. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit justifier d'au moins trois références portant sur des fournitures similaires en nature et en volume à celles du présent marché. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de vérifier l'exactitude des références fournies.

Criterio: Misure di gestione ambientale
Descrizione del criterio di selezione: Le soumissionnaire doit démontrer la mise en œuvre d' une démarche de gestion environnementale. À cette fin, il fournit tout document pertinent permettant d'apprécier les mesures mises en place pour réduire l'impact environnemental de ses activités (par exemple : description de la politique environnementale, procédures internes, certifications, rapports, etc.). Cette démarche peut notamment être attestée par la production d' un certificat ISO 14001 ou tout autre certifications équivalentes. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'une démarche environnementale structurée permettant de maîtriser les impacts environnementaux liés à son activité. Cette capacité est appréciée sur base des documents fournis.

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari
Descrizione del criterio di selezione: * Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la règlementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L' article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d' exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la règlementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et

sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

Il committente si riserva il diritto di aggiudicare l'appalto in base alle offerte iniziali senza ulteriore negoziazione

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Costo

Descrizione: Prix

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Qualité

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 35

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Envirronnement et développement durable

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 5

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1071/HW/2026

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: https://www.publicprocurement.be

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: Cautionnement (3 % du montant estimé du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure (€ 15.820,00); Le cautionnement est fixé à 3 % du montant HTVA estimé du lot sur toute sa durée. Ce pourcentage est justifié par la nature des fournitures concernées et par la volonté de maintenir un accès effectif au marché pour les opérateurs économiques tout en garantissant la bonne exécution des obligations contractuelles de l’adjudicataire. Le cautionnement est constitué, justifié et libéré conformément aux articles 25 à 33 de l’arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d’exécution des marchés publics. Il doit être constitué dans les trente jours suivant

le jour de la conclusion du marché. La preuve de sa constitution est transmise au pouvoir adjudicateur dans les plus brefs délais.)
Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 02/11/2026 09:30:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale
Condizioni contrattuali:
L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No
Fatturazione elettronica: Obbligatoria
Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no
Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:
Accordo quadro, senza riapertura della gara
Numero massimo di partecipanti: 1
Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:
Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Informazioni sui termini per il riesame: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : Cliniques universitaires Saint Luc
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: Cliniques universitaires Saint Luc

8. Organizzazioni

8.1. ORG-0001

Nome ufficiale: Cliniques universitaires Saint Luc
Numero di registrazione: BE0416.885.016
Indirizzo postale: 10, Avenue Hippocrate
Località: Bruxelles
Codice postale: 1200
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
Referente: Benoît Dumoulin
E-mail: benoit.dumoulin@saintluc.uclouvain.be
Telefono: +32 27649197
Fax: +32 27643703
Indirizzo internet: https://www.saintluc.be/
Ruoli di questa organizzazione:
Committente
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto
Organizzazione che riceve le domande di partecipazione

8.1. ORG-0002

Nome ufficiale: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES

Numero di registrazione: BE0308357753
Indirizzo postale: RUE DES QUATRE BRAS, 13
Località: BRUXELLES
Codice postale: 1000
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
E-mail: bxl.tpi.greffe.civil@just.fgov.be
Telefono: +32 25087111
Ruoli di questa organizzazione:
Organizzazione competente per i ricorsi
Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso

8.1. ORG-0003
Nome ufficiale: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services
Numero di registrazione: BE 0475.480.736
Località: Antwerpen / Anvers
Codice postale: 2000
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)
Paese: Belgio
E-mail: info@3p.eu
Telefono: +32 3 294 30 51
Ruoli di questa organizzazione:
Prestatore di servizi in materia di appalti

8.1. ORG-0004
Nome ufficiale: FPS Policy and Support
Numero di registrazione: BE 0671.516.647
Località: Brussels
Codice postale: 1000
Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Paese: Belgio
E-mail: e.proc@publicprocurement.be
Telefono: +32 2 740 80 00
Ruoli di questa organizzazione:
TED eSender

10. Modifica

Versione dell'avviso precedente da modificare: a8dc19a4-7da2-46cd-a6a0-ead6c5bd411b-01
Motivo principale della modifica: Aggiornamento informazioni
Descrizione: Extension du périmètre des bénéficiaires du marché par l'ajout du Centre Hospitalier Neurologique William Lennox et de l'ASBL Valisana en qualité de Pouvoirs Adjudicateurs Bénéficiaires Potentiels (PABP). Les documents du marché sont adaptés en conséquence. PROCEDURE - Avis rectificatif – Ajout de deux PABP Objet : Extension du périmètre des Pouvoirs Adjudicateurs Bénéficiaires Potentiels (PABP) Le pouvoir adjudicateur informe les opérateurs économiques que le périmètre des bénéficiaires potentiels du présent accord-cadre est étendu. Les deux institutions suivantes sont ajoutées en qualité de Pouvoirs Adjudicateurs Bénéficiaires Potentiels (PABP) : • Centre Hospitalier Neurologique William Lennox, dont le siège est situé Allée de Clerlande 6, 1340 Ottignies, BCE n° 408.374.948, RPM Nivelles, représenté par le Docteur Anne FREDERICK, Directeur médical et général ; •

ASBL Valisana, dont le siège est situé Avenue Josse Goffin 180, B-1082 Berchem-Sainte-Agathe, BCE n° 416.862.349, RPM Bruxelles, représentée par Isabelle COUNE, Administrateur délégué. Ces deux institutions pourront, en leur qualité de PABP, recourir au présent accord-cadre conformément aux conditions prévues dans les documents du marché. Les documents du marché sont adaptés en conséquence. Les autres dispositions du marché demeurent inchangées. .

10.1. Modifica

Identificativo della sezione: PROCEDURE
Identificativo della sezione: LOT-0010

Informazioni sull'avviso

Identificativo/versione dell'avviso: e80d7112-8d16-41b5-a156-5795d021451b - 01
Tipo di formulario: Gara
Tipo di avviso: Bando di gara o di concessione – regime ordinario
Sottotipo di avviso: 16
Data di trasmissione dell'avviso: 29/10/2026 00:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale
Data di trasmissione da parte dell'eSender dell'avviso o bando: 29/10/2026 00:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale
Lingue in cui il presente avviso è ufficialmente disponibile: francese
Numero di pubblicazione dell'avviso: 758710-2026
Numero dell'edizione della GU S: 212/2026
Data di pubblicazione: 02/11/2026